

BON à savoir

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Pour le bon fonctionnement de votre appareil, vous devez disposer d'un contrat d'électricité avec l'option heures pleines / heures creuses.

À VOTRE ENTRÉE DANS LE LOGEMENT OU SI VOUS CHANGEZ DE FOURNISSEUR D'ÉNERGIE

VOUS DIPOSEZ D'UN COMPTEUR LINKY DANS VOTRE LOGEMENT ?

Vérifiez auprès de votre fournisseur que vous disposez d'un contrat d'électricité avec l'option heures pleines/heures creuses. Il peut également vous renseigner sur les plages horaires (qui sont définies par commune).

Faites défiler le bouton + jusqu'à voir apparaître les heures creuses. Si uniquement la mention «Base» apparaît, vous avez probablement un contrat à tarification simple : contactez votre fournisseur d'électricité dans ce cas.



PAYEZ VOTRE LOYER PAR PRÉLÈVEMENT

C'est SIMPLE > une fois le prélèvement mis en place, vous n'avez plus rien à faire, vous êtes prélevé tous les mois. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier de payer votre loyer, même en cas d'absence.

C'est SOUPLE > vous choisissez la date de prélèvement : le 1^{er}, 5, 10 ou 15 du mois. Vous maîtrisez votre budget.

C'est ÉCONOMIQUE > vous n'avez aucun frais supplémentaire.

SERVICE GRATUIT D'AIDE SCOLAIRE

POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022, ACADOMIA 365 DEVIENT SCHOOLMOUV POUR ACADOMIA

Découvrez votre nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne : des fiches et vidéos de cours, des exercices et des quiz interactifs pour les élèves de la primaire à la Terminale !

SCHOOLMOUV POUR ACADOMIA

Du CP à la Terminale, votre enfant peut accéder à une plateforme 100% gratuite de cours et exercices. Tout y est et dans toutes les matières !

INSCRIVEZ-VOUS SUR DOMANYS.FR > rubrique « Déjà locataire » > ACADOMIA

LE CONSEIL SÉCURITÉ...

par le commandant Roguier du SDIS 89

PRÉVENTION DES INCENDIES

- VEILLEZ À UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE SAINTE**
Les branchements de blocs multiprises en cascade peuvent provoquer une surcharge électrique, et ainsi entraîner un départ d'incendie.
- ENTRETIENEZ VOS INSTALLATIONS**
Les installations de gaz, chauffage, électriques ainsi que les conduits de cheminée doivent être entretenus de façon régulière.
- SURVEILLEZ LA CUISINE**
Ne laissez pas d'aliments sur le feu sans surveillance. Éteignez vos appareils après utilisation.
- ÉTEIGNEZ LES FLAMMES POUR LA NUIT**
Éteignez avec soin bougies et cigarettes. Réduisez le feu de votre cheminée et installez un pare-feu.

SDIS de l'Yonne SAPEURS - POMPIERS

APPELEZ LES SAPEURS-POMPIERS EN COMPOSANT LE 18 OU LE 112

- LES DÉTECTEURS AUTONOMES AVERTISSEURS DE FUMÉE**
Obligatoire, cet appareil permet de vous alerter d'un début d'incendie dans le logement grâce à l'émission d'un signal sonore. Il doit être installé en partie haute (ex : couloir central d'une maison).
- PROTÉGEZ VOS ENFANTS**
Rangez allumettes et briquets. Sensibilisez vos enfants aux dangers et aux réflexes à adopter.
- NE STOCKEZ PAS DE PRODUITS DANGEREUX**
N'entrez pas de produits inflammables près des sources de chaleur. Les parties communes des immeubles doivent être libres de tout dépôt pour faciliter l'évacuation en cas d'incendie et ne pas alimenter le feu.
- SURVEILLEZ VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES**
Attention aux lampadaires halogènes, appareils chauffants allumés sans surveillance. Évitez de faire fonctionner vos appareils électroménagers (fours, plaques de cuisson...) en votre absence.

A VENDRE

ACHETER AVEC DOMANYS C'EST POSSIBLE

Frais de notaire réduits
Garantie de rachat sur 10 ans offerte*
* Modalités : nous consulter

CES PRODUITS VOUS INTÉRESSENT ?
Vous recherchez sur d'autres communes ?
Contactez nous : devenirproprietaire@domanys.fr ou

CENTRE RELATIONS CLIENTS
03 86 18 09 50
du Lundi au Vendredi de 9h à 19h30
prix d'un appel local

AVALLON
APPARTEMENT T3 DE 64M²



- Séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains, WC, grand rangement.
- Garage et Cave.
- Classe énergétique du logement : D

> 69 990 €



Scannez le QR code pour accéder à la visite virtuelle

SENS
APPARTEMENT T4 DE 98M²



- Séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains, WC, rangements, balcon.
- Parking et Cave.
- Classe énergétique du logement : D

> 99 990 €



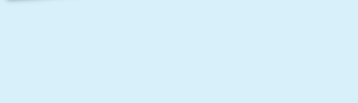
Scannez le QR code pour accéder à la visite virtuelle

CHIGY
PAVILLON T4 DE 86M²



- Séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains, WC, sous-sol.
- Garage et jardin.
- Classe énergétique du logement : G

> 95 000 €



Scannez le QR code pour accéder à la visite virtuelle

VAULT DE LUGNY - VALLOUX
MAISON T4 DE 144M²



- Entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, salle d'eau avec WC, 1 bureau, grenier.
- Grange attenante et jardin.
- Classe énergétique du logement : E

> 99 990 €



Scannez le QR code pour accéder à la visite virtuelle

> NOS AGENCES

- AUXERRE**
2 rue de la Laiterie 89000 AUXERRE
Lundi de 10h à 12h15 et de 14h à 16h
Du mardi au jeudi de 10h à 12h15
- AVALLON**
8 av Victor Hugo 89200 AVALLON
Lundi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Mardi de 10h à 12h
Jeudi et vendredi de 14h à 16h
- JOIGNY**
8 quai du G^{ral} Leclerc 89300 JOIGNY
Lundi et vendredi de 14h à 16h
Mardi et jeudi de 10h à 12h
- SENS**
11, rue du M^{re} de Lattre de Tassigny 89100 SENS
Lundi de 10h à 12h
Mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h

#9 ENSEMBLE - Novembre 2021 - Magazine des clients-locataires de Domanys - Office Public de l'Habitat - RCS Auxerre B 382 820 033 - 9 rue de Douaumont - BP 36 - 89010 Auxerre cedex - tel : 03 86 18 09 50 - www.domanys.fr - Directrice de la publication : Karine Lascols - Conception et rédaction : Direction de la Communication - Graphisme : Nicolas Imbert - Crédit photos : Sébastien Boulard/Domanys/Ista/Mickael Merley / Adobestock / Istock - Magazine distribué gratuitement à 8500 ex. - Impression : S2E sur papier issu de forêts gérées durablement.

ENSEMBLE

Le magazine des clients-locataires de Domanys

DOMANYS #9 NOVEMBRE 2021



CHAUFFAGE
Les bons conseils

RÉOUVERTURE DE VOS AGENCES
Heureux de vous retrouver !

PARCOURS DE VIE
Un logement adapté à vos besoins

ÉDITO

Le temps du chauffage est arrivé !
Le chauffage est un point essentiel de votre confort dans votre logement. C'est pourquoi nous lui accordons une place centrale dans ce numéro d'ENSEMBLE, votre magazine, afin de vous permettre de comprendre tous les enjeux qui en résultent. Au-delà des différents types de chauffage et de conseils pratiques, ce magazine vous éclairera sur le rôle des répartiteurs de frais de chauffage ou encore sur vos possibilités de suivi de consommation. Bonne lecture.



ACTUALITÉS en images



- Cet été, à Villeneuve-sur-Yonne, 9 jeunes de 11 à 14 ans ont participé à un stage de théâtre d'improvisation. Une belle réussite.
- À Chablis, inauguration des Résidences du Pressoir et du Chardonnay, 53 logements rénovés et des fresques murales sur le monde fabuleux des arômes et couleurs des sept grands crus de Chablis.
- De nombreuses visites lors du salon des Seniors à Auxerre les 1^{er} et 2 octobre.
- Le 16 septembre dernier, Domanys a renouvelé son Conseil d'Administration et réélu Patrick GENDRAUD en tant que Président.

HEUREUX DE VOUS RETROUVER

Depuis le 1^{er} octobre, nos 4 agences et notre point-relais de Tonnerre, sont à nouveau ouverts au public, prêts à vous accueillir dans les meilleures conditions et le respect des gestes barrières.

- AGENCE AUXERRE**
2 rue de la Laïcité 89000 AUXERRE
> Lundi de 10h à 12h15 et de 14h à 16h
> Du mardi au jeudi de 10h à 12h15
- AGENCE AVALLON**
8 avenue Victor Hugo 89200 AVALLON
> Lundi de 10h à 12h et de 14h à 16h
> Mardi de 10h à 12h
> Jeudi et vendredi de 14h à 16h
- AGENCE JOIGNY**
8 quai du Général Leclerc 89300 JOIGNY
> Lundi et vendredi de 14h à 16h
> Mardi et jeudi de 10h à 12h
- AGENCE SENS**
11 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 89100 SENS
> Lundi de 10h à 12h
> Mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h
- POINT RELAIS TONNERRE**
5 rue Clermont Tonnerre 89700 TONNERRE
> Mardi de 10h à 12h et de 14h à 16h

LORS DE VOTRE VENUE, MERCI DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES :

- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
- UTILISEZ LE GEL HYDROALCOOLIQUE À VOTRE DISPOSITION
- RESPECTER LES DISTANCES ET LE MARQUAGE AU SOL
- Apportez votre stylo
- VENEZ SEULES
- PERSONNES MAXIMUM DANS L'AGENCE EN MÊME TEMPS



BONNES pratiques

CHAUFFAGE

Disposer d'un logement chauffé est évidemment indispensable, mais bien entretenir son dispositif de chauffage et en prendre soin, tout en comprenant ses enjeux est nécessaire pour optimiser sa consommation et diminuer la dépense.

LES RÉPARTITEURS, ÇA SERT À QUOI ?

Vos consommations sont calculées par télérelève grâce à des répartiteurs de frais de chauffage (RFC) pour les logements qui en sont équipés ou à l'aide d'un compteur individuel d'énergie.

Avant, le partage de la facture de chauffage collectif s'effectuait au prorata de la surface de l'appartement, même si la consommation différait d'un logement à l'autre.

Aujourd'hui, l'individualisation des frais de chauffage vous permet de payer une facture basée sur vos consommations réelles. Concrètement, 70% des frais sont facturés en fonction des consommations individuelles et 30% des frais sont communs au bâtiment et répartis à la surface des logements. Un mode de calcul des charges plus équitable pour tous.

QUELQUES BONS RÉFLEXES

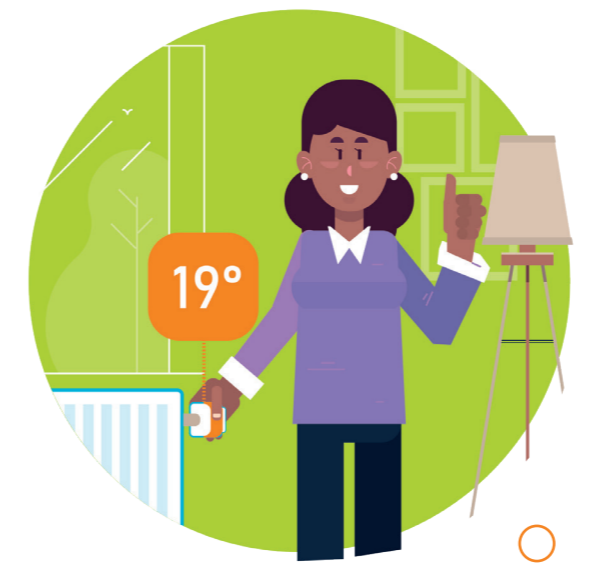
- Ouvrez l'ensemble des vannes de radiateurs afin de répartir le chauffage de manière uniforme dans le logement.
- Dépoussiérez régulièrement vos radiateurs pour conserver leur efficacité.
- Fermez les volets dès la tombée de la nuit.
- Continuez même en hiver à aérer votre logement de 5 à 10 minutes par jour.
- Ne couvrez pas les radiateurs de linge ou autres objets.
- Ne bouchez pas les grilles d'aérations ou la VMC et assurez régulièrement leur nettoyage afin de prévenir tout risque d'incendie ou d'intoxication.
- Pour les logements alimentés en chauffage électrique, évitez de couper totalement le chauffage et préférez une température basse continue suivie d'une légère augmentation à votre retour dans la pièce.
- Contactez-nous si les radiateurs font du bruit (purgé...).

LE PRIX DU GAZ BLOQUÉ PENDANT 4 ANS, C'EST BON POUR VOTRE BUDGET.

En 2020, Domanys a négocié un nouveau contrat de gaz à tarif fixe pour tous ses logements chauffés collectivement au gaz.

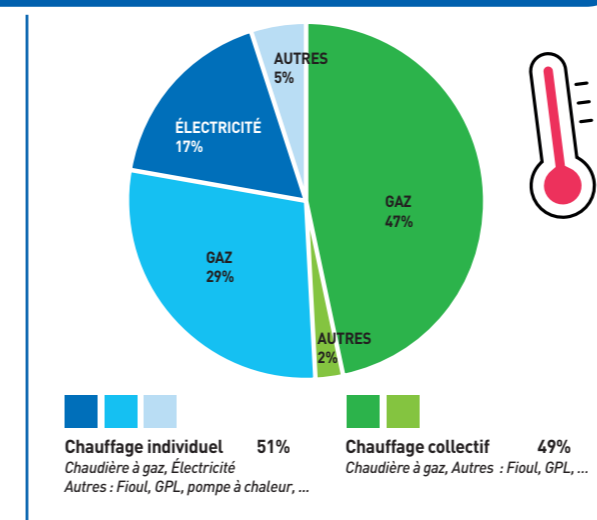
Ainsi, en chauffage collectif, vous ne subirez pas de hausse de prix du gaz jusqu'à fin 2023.

MERCI DOMANYS



La loi dispose que « dans les locaux à usage d'habitation [...], les limites supérieures de température de chauffage sont [...] fixées en moyenne à 19° C pour l'ensemble des pièces d'un logement » (Code de l'énergie, article R241-26)

RÉPARTITION DES MODES DE CHAUFFAGE DANS LE PATRIMOINE DOMANYS



SUIVI CONSO EN LIGNE

Vous êtes en chauffage collectif et vous souhaitez connaître votre consommation exacte de chauffage ? Contactez notre service Charges par email chargeslocatives@domanys.fr ou au 03 86 18 09 50 (prix appel local – du lundi au vendredi de 9h à 17h30), il vous communiquera vos codes d'accès au suivi en ligne sur le site www.ista-webconso.fr

ON VOUS RÉPOND

SI J'AI UN PROBLÈME DANS MON LOGEMENT, QUI DOIS-JE APPELER ?

Depuis le 1^{er} mai 2021, vous bénéficiez de la mise en place du contrat d'entretien multiservices opéré par UNICIA. Pour l'entretien et les réparations de plomberie / robinetterie, électricité, serrurerie-quincaillerie, menuiserie, volets roulants. Un seul numéro de téléphone pour le dépannage de ces équipements > **03 85 46 92 34 - du lundi au vendredi de 8h à 18h.**

Si vous avez un problème de chaudière individuelle, appelez **ENGIE HOME SERVICES** en mentionnant votre référence locative > **09 77 40 58 22 (prix d'un appel local) - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30.**

En cas de problème technique urgent en dehors des heures d'ouverture ci-dessus, **CONTACTEZ DOMANYS-URGENCE > 03 86 46 11 98**

QUE FAIRE SI MON VOISIN FAIT DU BRUIT OU ME DÉRANGE ?

Tout d'abord, parlez-en calmement à votre voisin pour trouver une solution acceptable pour tous. N'y allez pas sous le coup de la colère. Présentez-lui calmement et simplement les faits qui vous gênent et demandez-lui s'il les reconnaît. Laissez-le parler et écoutez-le calmement. Demandez-lui ensuite ce qu'il compte faire pour éviter ou diminuer les nuisances. S'il ne sait pas, proposez-lui des solutions simples. S'il reconnaît les faits et semble d'accord pour y remédier, pensez à le remercier. En cas d'échec, demandez l'aide d'un tiers par écrit : une association de locataires, à Domanys ou à la Mairie (police municipale, conciliateur...). Domanys n'est pas « responsable » du comportement de certains locataires mais malgré tout, nous engageons toutes les actions possibles avec les éléments dont nous disposons.

PARCOURS DE VIE

DOMANYS VOUS ACCOMPAGNE À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VIE, EN VOUS OFFRANT DES LOGEMENTS ET DES SERVICES ADAPTÉS À VOTRE BESOIN !



Lorsque l'on devient locataire chez DOMANYS, votre logement est adapté à votre situation du moment : composition de votre famille, niveau de revenus, ... Avec le temps, vos besoins peuvent évoluer : naissance, séparation, accident de la vie, vieillissement et le logement devient alors moins adapté.

Changer de logement en fonction de l'évolution des besoins au bon moment, pour le bon endroit est l'objet même d'un parcours résidentiel.

DOMANYS est attentif aux demandes de ses clients-locataires et souhaite prendre en compte les spécificités et les situations particulières de chacun. Il s'agit soit de vous permettre d'occuper un logement adapté à votre composition familiale, soit de vous accompagner dans votre projet de vie (devenir propriétaire) ou encore d'adapter le logement pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

> Pour chaque changement de situation, votre agence et votre chargé(e) de clientèle vous conseillent et vous accompagnent. Contactez-les au 03 86 18 09 50. Ils sont à votre écoute pour intégrer vos nouveaux besoins.

DEVENIR PROPRIÉTAIRE AVEC DOMANYS, C'EST POSSIBLE !

DOMANYS propose à la vente certains de ses logements (maisons et appartements), avec des dispositifs adaptés pour vous accompagner dans l'évolution de votre parcours résidentiel en devenant propriétaire de votre logement.

Renseignez-vous au 03 86 18 09 50 ou devenirproprietaire@domanys.fr

